



MAIRIE de RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Cheneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

COMPTE-RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	20/09/2010 à 19h00
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-CR-2010-04
Etat du document	Validé

Présents	Nicolas Rébérot Bruno Lencel Patricia Lucot Eric Debosque Stéphanie Rébaudo Silvie Szczuka	Dominique van Zuilen Bertrand Pointier André Destrez Marc Guérin Antoine Ferté Francis Hutin Eric Wintrebert
Absents	Sylvie Prédot	
Secrétaire de séance		
Début de la séance	19h00	
Fin de la séance	22h15	

Ordre du jour

Approbation compte rendu de séance du 28 juin 2010

- 1 – Finances
 - 11 – Point finances
 - 12 – Annulation Décision Modificative
 - 13 – Emprunt
 - 14 – Divers (jeunes agriculteurs, emplois, CET, Le Pénalty, tarifs salles municipales)
- 2 – Assainissement
 - 21 – Extension la Montagne : choix de l'entreprise
 - 22 – Extension la Vache Noire : choix du maître d'œuvre
- 3 – Travaux
 - 31 – Lavoirs, logements, rue de Poulandon, médiathèque,
 - 32 – Biens vacants
 - 33 – Classement des espaces publics
- 4 – Finances : demande de subvention
 - 41 – DGE
- 5 – CCPVA
 - 51 – Halle de Marchandises de la gare
- 6 - Questions diverses
 - 61 – Développement Eolien
 - 62 – DIA
 - 63 – Tour de table

Après avoir fait lecture du registre des délibérations du conseil municipal du 28/06/2010, le maire fait état d'informations diverses :

- enquêtes publiques sur 3 thèmes en cours (modification PLU, actualisation zonage assainissement et déclassement chemin rural)
- USEDA : l'enfouissement HTA à La Montagne se ferait dans un 1^{er} temps (2011) puis BT et FT dans un 2^{ème} temps. Au final les poteaux vont disparaître du paysage. Il y aura un transformateur intégré dans le talus afin de le fondre dans le paysage.
- USEDA : il manque encore l'étude d'enfouissement rue de Mainville, l'extension EP est en cours, demande d'adhésion de 5 nouvelles communes et modification des statuts. Accepté à l'unanimité.
- Rapport du commissaire enquêteur pour Babynov possibilité de consultation en mairie.
- Site internet : présentation. B. Pointier, Dominique van Zuilen et Nicolas Rébérot veillent à le mettre à jour et attendent les remarques éventuelles.
- Risque de litige de la commune avec un exploitant de la commune au sujet d'un chemin rural usurpé.
- Présentation des nouveaux logiciels JVS (installation à la mi- octobre) et installation d'un photocopieur /imprimante couleur en réseau qui sera aussi utilisé par l'école.

1 – FINANCES

11 – Point finances

Présentation de l'état du budget du service assainissement :

L'emprunt doit être réalisé prochainement, avec un taux variable (tant qu'il est plus intéressant) puis passage en taux fixe d'ici 2 ans environ. Cette facilité permettra de maintenir le prix à 3,50 €/m³ consommé au tarif actuel et progressivement de passer à 4,50 € d'ici fin 2012.

Remarque : les amortissements permettront une capacité d'autofinancement pour l'entretien et la rénovation du réseau et de la STEP.

Présentation du budget général de la commune :

Les dépenses engagées sont sur les lignes budgétaires ouvertes et ne font pas appel à de remarques particulières. La majorité des recettes prévues sont rentrées.

12 – Annulation DM

La décision modificative votée au dernier conseil est à annuler. Nous revenons aux écritures budgétaires initiales.

13 – Emprunts

Logements : les travaux sont bien avancés, le peintre commence le 21 septembre, les travaux devraient se terminer vers la fin octobre début novembre.

L'équilibre se fera par un emprunt.

La subvention FRAPP est en attente, le dossier est bien reçu au CR de Picardie, mais les conditions d'attributions sont figées jusqu'à l'établissement des nouvelles règles.

Le maire est autorisé à prendre l'emprunt nécessaire pour un montant de 200k€.

Un emprunt pour les autres investissements réalisés est également à prévoir d'ici la fin de l'année.

14 – Divers

Emploi : Michel ROBACHE est proposé pour réaliser certaines tâches d'entretien et encadrer les jeunes en CAE. Il peut bénéficier d'un CAE pour un contrat de 6 mois, 20 h / semaine, coût d'environ 200 € / mois de part résiduelle. Accepté à l'unanimité.

CET : Cotisation Entreprises Territoriales (CVAE + CFE), remplace la TP.

Taux relai voté au moment du vote du BP.

Taux à voter avant le 1^{er} octobre 2010. Fourchette entre 200 et 2 000 €

Question : que font les communes voisines ?

Proposition : rester dans les mêmes bases que les années précédentes sur la TP.

Sans délibération du CM, le minimum sera l'imposition perçue en 2009.

Le Pénalty est à vendre (fermeture au 31/12/2010). Une étude de marché est en cours avec CCI.

Proposition de faire une étude économique du projet (achat et travaux par la collectivité et mise en place d'un gérant etc ...). Accord du CM.

Fin d'activité également pour la Maison d'ailleurs à la fin de l'année.

Tarifs des salles municipales : André Destrez remarque que la salle SG est souvent louée au nom d'un habitant de Ressons, alors que ce n'est pas cette personne qui l'utilise.

Proposition d'un engagement sur l'honneur au moment de la réservation sous peine d'encaisser le chèque de caution.

Modification du règlement à réaliser, et ajouter que le prix de la location est celui en cours au moment de la location.

A partir de janvier 2011 mettre la vaisselle en option, en faisant payer un surcoût de 30€. Il faudra prévenir les personnes qui ont déjà réservé la salle.

2- ASSAINISSEMENT

21 – L'entreprise TDTR est retenue pour effectuer les travaux d'extension du réseau d'assainissement à la Montagne (31 506 €HT). Les travaux pourront commencer cet automne.

22 – Extension de la Vache Noire (environ 52 habitations), 2 propositions pour la maîtrise d'œuvre : Saunier pour 37 893 €HT et G2C pour 56 613 €HT. L'entreprise la moins disante est retenue.

3 - TRAVAUX

31 – Lavoirs, rue de Poulandon, médiathèque
Ouverture du lavoir de la Montagne à la journée du Patrimoine, environ 85 visiteurs, de bons retours.
Dernières finitions à terminer cet automne (décaissement du chemin, grille à poser).
Prévoir de faire nettoyer l'évacuation par Colombo et d'améliorer l'alimentation du lavoir de Gorgny.

Rue de Poulandon : Marc Guérin signale que l'entreprise Degauchy a été rapide et efficace. Il y a eu de bons contacts avec les habitants.

Médiathèque : les travaux sont commencés dans l'ancien logement de la maternelle, ils devraient se poursuivre cet automne.

32 – Biens vacants
Des terrains ont été récupérés :

A coté de la station service Paradis : le conseil décide de vendre le terrain, environ 860 m² en terrain constructible. Proposition : 55 €/m²

Il faut faire appel aux services d'un notaire pour la rédaction de l'acte. Les négociations seront réalisées par la commune. Choix du notaire : Maître Fournier de Vic sur Aisne.

Bois situé au Cheneux : demandé par la propriétaire voisine. Proposition : entre 2,50 à 3 €/m²

Terrain de 10 000 m² au milieu du bois.

De nouveaux terrains ont été retenus lors de la dernière CCID, proposition pour lancer la procédure de récupération des biens vacants. Accord à l'unanimité

33 – Classement des espaces public
Proposition de classer en domaine public les places concernées (place de la mairie, de l'espace St Georges et du stade). Accord à l'unanimité.

4 - FINANCES

41 – DGE

Réfléchir à l'achat d'un défibrillateur pour la commune. Investissement subventionnable.
Dans ce cas des formations seraient à prévoir.

5 - CCPVA

51 – Halle de Marchandises de la gare

Les terrains ont été acquis par la CCPVA.

La CCPVA pourrait acquérir le terrain pour un musée 14/18, le site pourrait aussi être utilisé pour une aire de camping car comme déjà présenté.

6 – QUESTIONS DIVERSES

61 – Développement éolien

Les 3 secteurs de la ZDE de la CCPVA prévus ont été refusés par le préfet. Ce qui n'interdit pas la construction mais n'oblige pas le rachat de l'électricité par EDF.

62 – DIA :

Pas de préemption depuis le dernier CM, mais 4 ventes prévues :

7 route nationale 31	AA 43 et AA 44	Superficie : 14 a50 ca + 9 a 82 ca
61 rue du Cleux	ZH 57	Superficie : 12 a 00 ca
21 route nationale 31	ZE 40	Superficie : 15 a 34 ca
49 avenue de la gare	AA 28	Superficie : 15 a 48 ca

63 – Tour de table

Etudes à réaliser sur le réseau pluvial, il faudra très certainement procéder à un curage partiel du réseau.
Bouclage du réseau d'eau par la Montagne à proposer au syndicat des eaux.

Suite aux dernières incivilités diverses se pose la question d'une mise en place d'une vidéo surveillance, qui peut être un moyen préventif, dissuasif et permet les élucidations. Ce thème pourrait être abordé l'année prochaine.

Une voiture noire est garée à l'espace St Georges depuis longtemps, le propriétaire devra la faire retirer.
Le blason de la commune : adoption officielle par la commune

La réception des travaux du lavoir est prévue fin octobre.

L'atelier généalogique commencera le 21 octobre à la salle St Georges.

Des travaux de peinture dans la salle de réunion ainsi que l'isolation du plancher du grenier seront réalisés prochainement. Un nouveau parquet a été posé dans la salle de réunion et celui de la salle St Georges a été vitrifié, ainsi que l'escalier de la mairie. Les stores de la mairie ont été changés.

Enseignants du syndicat scolaire : 1 nouvelle enseignante à Ressons et à Montigny

Le forum des associations s'est bien passé, le prochain aura lieu dans 2 ans.

Le club St Georges a lancé sa nouvelle activité d'art floral.

CCAS : réunion prévue pour l'opération brioches, les cadeaux de Noël et de lourds dossiers à suivre.

Le chenil a servi à héberger 2 chiens et a ainsi été rentabilisé.

Un questionnaire a été distribué dans tout le village pour le CAF, dans le but de faire réagir et de provoquer un renouveau dans les membres et les activités.

Une opération de rénovation des locaux du CAF sous la mairie doit être réalisée par des membres du CAF.

Des élections sont à prévoir d'ici la fin de l'année 2010 pour le conseil municipal des jeunes, qui pourrait adhérer au CAF.

La cérémonie du Bois des Chassis s'est bien passée, avec la remise d'un cadre photos souvenirs à la famille de John Califf qui s'était déplacée.

Le trou devant la salle St Georges n'est toujours pas rebouché. L'entreprise Eiffage doit effectuer les travaux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15